



Table ronde : Concertation nationale et mutualisation des initiatives

Les orientations de la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation du patrimoine documentaire sur la Guerre de 1914-1918

Aline Girard, directrice du département de la coopération, BnF

Dans cette dernière session de la journée consacrée aux perspectives de coopération nationale et de mutualisation des initiatives, je me propose de présenter succinctement les perspectives que la BnF souhaite ouvrir pour la numérisation du patrimoine documentaire en vue du centenaire de 2014.

Le titre de la session s'applique bien aux projets de la BnF, puisque **concertation et mutualisation sont au cœur de sa politique de coopération**. La coopération fait en effet partie des missions de la BnF, telles qu'inscrites dans le décret de 1994, qui crée administrativement la Bibliothèque nationale de France. Coopérer figure en effet aux côtés des autres missions fondamentales de la BnF : Collecter, conserver, signaler, communiquer.

L'article 2 précise : *La BnF « coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires(...)».*

La politique de coopération s'organise aujourd'hui autour de deux priorités :

- 1/ la poursuite du signalement du patrimoine des bibliothèques françaises, avec un renforcement de l'action de la BnF ;
- 2/ la coopération numérique, qui se décline en une gamme d'actions variées.

Le réseau des partenaires de la BnF s'est étendu, sous l'effet de la dynamique numérique. La BnF coopère bien sûr de manière privilégiée avec son réseau de pôles associés documentaires, qui aujourd'hui se divisent en deux catégories : les pôles associés thématiques (70) et les pôles associés régionaux (14), mais elle engage des actions de coopération numérique avec des partenaires non pôles associés (47 partenaires numériques en 2010).

Dans le domaine du numérique, la concertation et la mutualisation permettent de répondre à **4 enjeux fondamentaux, à savoir ceux :**

- **de la production,**
- **de la diffusion,**
- **de la médiation**
- **de la conservation pérenne de ressources numériques.**

Les actions de coopérations mises en oeuvre par la BnF visent à apporter une réponse appropriée à ces enjeux de taille. Mon propos est de passer rapidement en revue ces quatre enjeux, qui touchent à l'ensemble de la chaîne documentaire et numérique, et les détailler, en appliquant les exemples au sujet qui nous réunit ce 16 décembre, à savoir la numérisation du patrimoine documentaire sur la Guerre de 14-18.

Production de ressources numériques

La BnF s'est lancée depuis 2007 dans un programme de numérisation de masse de ses collections patrimoniales

- Numérisation des **collections d'imprimés** (livres et revues) ;
– 2007-2010 : 40 millions de pages, en mode image et texte
 - Poursuite de la numérisation de la **presse** nationale, spécialisée, des anciennes colonies, etc. (3,5 millions de pages actuellement) ;
 - Numérisation des **trésors nationaux** et des **livres rares et précieux** ;
 - Numérisation des **collections spécialisées** : manuscrits, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, partitions, documents sonores, papiers peints, décors d'opéra, monnaies, médailles, etc.
- Grâce à ces programmes, Gallica donne accès aujourd'hui à plus d'1,6 million de documents.

Ils se poursuivent, avec en particulier un nouveau marché de dématérialisation des imprimés (2011-2014), qui vise à numériser 20 millions de pages à partir des collections de la BnF et qui a deux caractéristiques : celle d'être ouvert aux collections des autres bibliothèques françaises, pour un total de près de 10 millions de pages en 4 ans et celle de proposer une meilleure qualité de numérisation (couleur, 400 DPI, 20% d'OCR haute qualité).

L'effort de numérisation des imprimés a depuis 2008 incité la BnF à concevoir l'idée de programmes nationaux thématiques de numérisation concertée, permettant d'associer les autres bibliothèques françaises à une démarche documentaire raisonnée et à une production collaborative de ressources numériques.

Cette organisation documentaire a inspiré l'une des recommandations du *Schéma numérique des bibliothèques* (mars 2010)¹ :

• **Recommandation 6 : Constituer les corpus documentaires numériques les plus exhaustifs possible dans des domaines de référence répondant à la demande du public et à des nécessités de préservation du patrimoine, grâce à des programmes coopératifs de numérisation, ouverts à toutes les bibliothèques : programmes nationaux de numérisation, notamment autour d'axes thématiques** ; programmes régionaux de numérisation pour valoriser le patrimoine local et régional ; programme concerté et d'envergure de numérisation de la presse nationale et régionale des 19^{ème} et 20^{ème} siècles ; programmes coopératifs plus modestes, pertinents sur le plan documentaire comme ceux permettant la reconstitution virtuelle de corpus documentaires éclatés.

Le premier des programmes de numérisation thématique concertée à avoir vu le jour est celui en **Sciences juridiques**, lancé en 2008 et co-piloté avec la bibliothèque interuniversitaire Cujas, bibliothèque de référence et CADIST en droit ; le deuxième, lancé en 2010, s'intéresse à **l'histoire de l'art** et est co-piloté avec la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, également bibliothèque de référence et CADIST. Vous aurez peut-être remarqué que nous avons lancé il y a quelques jours, le 1^{er} décembre, un appel à initiatives pour chacun de ces programmes thématiques².

Le troisième programme est celui sur la **Guerre de 1914-1918**, à la suite duquel émergeront au fil des années d'autres projets : en 2012, un programme de numérisation de la littérature patrimoniale pour la jeunesse ; ultérieurement d'autres programmes en histoire (sociale et ouvrière, économique et financière, coloniale), en religions, etc.

Ces programmes visent tous à répondre à des enjeux forts :

- Offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine national, régional, local
- Rendre plus visibles sur Internet la culture et la langue françaises en atteignant ensemble une masse critique et promouvoir la francophonie sur le web
- Participer à Europeana
- Mettre des nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche, ce dernier enjeu étant essentiel pour la place à venir de la recherche française, en particulier dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Ils s'appuient sur des objectifs affirmés : **constituer, par des apports multiples, des ensembles documentaires cohérents et riches, des points de vue quantitatif et qualitatif, répondant à des principes clairs** : Complémentarité des sélections et exhaustivité documentaire visée à terme.

Ils concernent la numérisation **d'imprimés** (livres et revues) et sont conçus sur des modèles qui peuvent varier et qui veillent à s'adapter au domaine et à la problématique visée : sous-thèmes documentaires comme en sciences juridiques ; types de documents comme en histoire de l'art.

Ils avancent par l'articulation :

- **De différents modes d'action** : programmes bilatéraux avec les pôles associés ; appels à initiatives ouverts au plus grand nombre ; intégration de collections extérieures dans le marché de numérisation 2011-2014 de la BnF ;
- **de divers dispositifs de soutien** : subventions ; numérisation à titre gracieux dans le marché de numérisation des imprimés de la BnF ouvert aux autres bibliothèques françaises.

Ils sont ouverts à tous les types de bibliothèques :

- **Des partenaires individuels**
 - Bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - Bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (ville, communauté d'agglomération, département)

¹ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics//104000143/0000.pdf>

² http://www.bnf.fr/fr/professionnels/appels_initiatives_numerisation/s.appels_initiatives_accueil.html

- Bibliothèques dépendant d'autres ministères (Défense, Affaires étrangères, Affaires sociales, etc.), des corps constitués (Assemblée nationale, Sénat), des grands corps de l'Etat
- Bibliothèques de statuts divers (associations, fondations, etc.)
- Bibliothèques des archives et des musées
- **Des partenaires regroupés constituant des réseaux d'intérêt et d'actions**
- Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale CODHOS, réseau des bibliothèques protestantes VALDO, réseau des bibliothèques hebraïca et judaïca RACHEL, etc.

Il s'agit donc d'une démarche documentaire ambitieuse, parce que collective.

Le programme de numérisation sur la Guerre de 14-18, lancé en prévision de la commémoration à venir, s'inscrit dans ce dispositif global, qu'il a paru nécessaire de préciser, mais aussi :

- **D'une part dans un contexte général de dynamisme numérique**, particulièrement sensible depuis quelques temps : émergence de bibliothèques numériques significatives (160 répertoriées dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires RNBFD) ; programme des bibliothèques numériques de référence du Ministère de la culture et de la communication ; projet de Bibliothèque scientifique numérique de l'enseignement supérieur ;
- **D'autre part dans un contexte plus spécifique**, celui d'une volonté affirmée par de nombreuses bibliothèques et institutions documentaires de numériser et de valoriser leurs collections dans la perspective du centenaire de la Grande Guerre.

Depuis le début de cette journée d'information, il est aisé de comprendre que ce programme national a, dans les faits, déjà débuté dans le cadre d'Europeana Collections 1914-1918, puisque quatre bibliothèques françaises disposant de fonds de référence sur le sujet y participent sur la base d'une étroite concertation documentaire, soit comme membres du projet, soit comme institutions associées. Il est en effet apparu légitime à la BnF d'associer à ce programme européen deux de ses pôles associés, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et la Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives (DMPA) du Ministère de la défense. Ensemble ces quatre institutions documentaires – BnF, BNUS (également pôle associé de la BnF), BDIC et DMPA - vont numériser des ressources quantitativement et qualitativement importantes, couvrant de larges champs documentaires et tous les types de documents. **Pour ce qui concerne les imprimés, on estime à près de 400 000 pages la production attendue de la numérisation des collections de ces quatre bibliothèques.**

En dehors du projet *Europeana Collections 1914-1918*, la BnF et ces trois bibliothèques pôles associés conduisent ensemble des programmes de numérisation :

- Avec la BDIC, la numérisation des journaux de tranchées, des albums du fonds Valois, des collections de l'Union fédérale des associations d'anciens combattants
- Avec la BNUS, la numérisation des journaux de tranchées allemands
- Avec la DMPA du ministère de la Défense, la numérisation d'un corpus de référence sur les *militaria*, et plus ponctuellement sur les historiques régimentaires.

Ces programmes bilatéraux vont se poursuivre avec le soutien de la BnF, avec notamment du côté de la BDIC la poursuite du programme des journaux de tranchées et la numérisation de périodiques contemporains du conflit (presse pacifiste 1911-1921).

L'ensemble des ressources numérisées par ces bibliothèques (dans le cadre d'*Europeana Collections 1914-1918* et en dehors de ce projet ciblé) sera diffusé dans Gallica.

Ce premier réseau thématique 14-18 doit aujourd'hui s'élargir à d'autres partenaires disposant de collections pertinentes sur le sujet. Des **collections d'imprimés**, puisque la BnF fait porter ses efforts sur la numérisation de ce type de documents, la DREST au MCC s'intéressant elle à la valorisation numérique des autres types de documents (presse, manuscrits, iconographie, audiovisuel, etc.) à travers le Plan national de numérisation.

A dire vrai, le programme 14-18 s'étoffe déjà à partir de programmes de numérisation thématique conduits par ailleurs. En effet,

- d'une part, la BnF a choisi depuis 2009 de favoriser la thématique 14-18 dans le cadre des projets de numérisation bilatéraux menés avec ses **pôles associés** ;
- d'autre part, d'autres programmes de numérisation concertée alimentent également la thématique, en particulier via celui en **sciences juridiques**.

C'est ainsi que, avec le soutien de la BnF sont d'ores et déjà entamés les programmes suivants :

- Les bibliothèques de l'**Assemblée nationale** et du **Sénat** commencent à numériser les débats et rapports parlementaires de la III^{ème} République, avec le traitement des années pré- et post conflit. Une des périodes concernées sera bien sûr celle de la XI^{ème} mandature de l'AN qui s'étend du 1^{er} juin 1914 au 7 décembre 1919.

- Le **Sénat** complètera avec la numérisation des travaux des Comités secrets, de la Commission de l'armée, de la Commission des affaires étrangères et de certains débats de la Commission du budget pour la période 1910-1919 (X^e et XI^e législatures). Ces documents ont été choisis car ils permettent de faire connaître les débats entre les députés sur la question de la Loi des trois ans avant la guerre (juillet 1913) et sur la manière dont la Chambre a fonctionné pendant tout le conflit
 - **L'Assemblée nationale** travaille elle aussi à la numérisation des Comités secrets de la guerre 14-18.
 - Le **Ministère des affaires étrangères**, après avoir numérisé les « livres jaunes » (publications d'actes diplomatiques dont une partie concernent la guerre, ses origines et ses conséquences), s'engage, entre autres, dans la numérisation des bulletins périodiques et bulletins quotidiens de la presse étrangère (traductions en français et synthèse des grands articles de la presse étrangère sur les événements internationaux) qui permettront d'avoir une approche au jour et jour des grands événements de la guerre et de leur traitement par la presse.
 - Les bibliothèques **Cujas** et de la **Documentation française (DILA)** vont numériser les publications officielles des anciennes colonies, incluant les années de guerre
 - La **Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris** numérise le Bulletin municipal de la Ville de Paris, incluant la période de guerre
 - La **bibliothèque municipale de Lyon** et la BnF travaillent ensemble sur le projet de numérisation des journaux de tranchées de la BML.
- Il n'est pas question d'être ici exhaustif. Le programme de numérisation de la littérature patrimoniale pour la jeunesse, qui sera lancé en 2012, contribuera sans aucun doute à enrichir également les ressources sur 14-18.

L'ensemble des pôles associés thématiques et régionaux sont invités à contribuer au projet collectif.

La thématique intéresse vivement les partenaires régionaux de la BnF regroupés dans 14 pôles associés régionaux et il y a incontestablement un dispositif spécifique à mettre en œuvre pour que des collections d'imprimés (éparpillées, méconnues) ayant trait au conflit puissent être valorisées en complément des programmes décrits ci-dessus, que ce soit dans les régions de front (Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine) ou dans celles plus éloignées, mais également touchées, dans la chair des combattants, par les restrictions, les exodes.

La concertation est donc en phase active et la BnF veillera à associer, dans les trois prochaines années, d'autres partenaires non pôles associés disposant de fonds d'imprimés pertinents, dans l'esprit du Schéma numérique des bibliothèques et avec tous les dispositifs de soutien à sa disposition (subventions, ouverture du marché de numérisation).

Des premiers contacts avec les bibliothèques historiques de certaines entreprises industrielles (Peugeot, Renault) ou **banques** laissent penser que ces acteurs souhaitent également valoriser leur patrimoine documentaire sur la Guerre de 14-18 dans la perspective du centenaire.

On peut légitimement penser que **les ressources numériques produites à partir de collections d'imprimés importantes quantitativement et qualitativement satisferont les attentes des nombreux publics qui s'intéressent à la Grande Guerre**. En tout cas, ces programmes de numérisation visent à répondre à une demande largement exprimée des chercheurs, celle de pouvoir disposer de séries complètes et documentairement cohérentes (au lieu de micro-ensembles épars), de volumétries importantes, de documents difficiles d'accès, de sources méconnues.

[Diffusion des ressources numériques](#)

A l'enjeu de la production est associé celui, essentiel, de la diffusion des ressources produites. **Il s'agit bien sûr de mettre tous les documents numériques en ligne, mais aussi d'organiser l'interopérabilité des bibliothèques numériques, en absolue concertation et en mutualisant les ressources.**

Il s'agit là aussi d'une recommandation du Schéma numérique des bibliothèques :

- **Recommandation 8 :**
- Favoriser l'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques
- Disséminer le plus largement possible les ressources numérisées du domaine public et en faciliter l'appropriation par les usagers, tout en veillant à accompagner les documents numérisés d'une mention de source élaborée dans l'esprit du Rapport **Partager notre patrimoine culturel**, sur la diffusion et la réutilisation des données publiques culturelles numériques de Bruno Ory-Lavollée. 2009

Nous savons que l'heure n'est plus à la diffusion exclusive, mais à la diffusion la plus large, partagée et organisée possible. Les ressources numériques doivent être visibles et bien référencées par les moteurs de recherche, démultipliées si l'on peut dire, pour trouver leurs publics.

La BnF propose donc aux autres bibliothèques françaises une démarche réciproque de valorisation numérique.

La démarche **d'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques** s'organise autour de deux actions complémentaires, en miroir :

- **Volet 1** : Fédérer dans Gallica les apports de bibliothèques partenaires et mieux donner à voir les collections numériques des bibliothèques françaises ;

- **Volet 2** : Enrichir les sites des partenaires à partir de Gallica et mieux donner à voir les collections numériques de la BnF

Elle s'appuie sur le protocole technique OAI-PMH.

Volet 1 : Fédérer dans Gallica les apports de bibliothèques partenaires

Gallica a accentué depuis quelques années son rôle de bibliothèque numérique collective en donnant accès à des collections extérieures.

Les collections de 36 bibliothèques numériques françaises sont référencées dans Gallica pour un total de 90 000 documents.

Ce référencement engendre un **bénéfice pour les partenaires**

○ Puisqu'il donne une visibilité accrue aux collections numériques des bibliothèques françaises, ce qui se traduit par une augmentation notable du trafic sur les sites des partenaires qui tirent profit du trafic sur Gallica (plus de 30 000 visiteurs par jour dans Gallica ; près de 10 millions de visites en 2011)³

○ Avec un engagement de la BnF à respecter leur identité numérique (environnements numériques personnalisés ; mentions de source particularisées pour tous les documents intégrés ; résultats triés par provenance).

Mais aussi un **bénéfice pour les internautes**, qui apprécient la présence de documents des autres bibliothèques dans Gallica (résultats de l'Enquête d'usage de Gallica réalisée en 2011)⁴ et la possibilité d'une recherche fédérée sur des fonds numérisés d'origines diverses, complémentaires, avec des rapprochements féconds.

Dans le cadre du **programme 14-18**, la BnF propose donc aux bibliothèques françaises de donner accès dans Gallica à leurs ressources numériques sur la thématique, de façon à donner à celles-ci une plus grande visibilité et à rendre aux internautes un service numérique à valeur ajoutée.

Comme l'a indiqué précédemment Arnaud Dhermy, **Gallica donne déjà accès à des ressources extérieures ayant trait à 14-18**, numérisées par des bibliothèques partenaires : BDIC, Bibliothèque interuniversitaire de santé, bibliothèque de Roubaix, etc. **Mais le dispositif doit s'élargir**, de façon à donner à voir dans Gallica des ressources étoffées sur le Premier conflit mondial, que celles-ci soient produites par des bibliothèques, des archives des musées ou des collectivités territoriales, pour autant qu'elles s'insèrent dans la cohérence documentaire de Gallica (livres, revues, presse, manuscrits, iconographie, documents sonores).

Les documents iconographiques des portails **Mémoire de la Somme** et **Chemin des dames**, par exemple, enrichiraient incontestablement les contenus sur 1914-1918 dans Gallica, avec une notoriété élargie pour ces ressources.

Sous peu (courant 2012), Gallica va également pouvoir **intégrer les fichiers numériques de bibliothèques** ne disposant pas de bibliothèque numérique, mais désireuses de donner un accès à leurs documents numériques, ce qui élargira la palette de modes techniques de coopération.

La BnF travaille par ailleurs à **faire remonter vers Europeana** l'ensemble des collections numériques des institutions documentaires françaises référencées dans Gallica, ce qui donnera une visibilité européenne à un ensemble de ressources nationales, produites soit dans le cadre d'*Europeana Collections 1914-1918*, soit dans celui d'un programme national.

Volet 2 : Enrichir les sites des partenaires à partir de Gallica

La BnF encourage les autres bibliothèques à donner accès à ses propres collections numériques sur leurs sites et portails, de façon à multiplier les points d'accès, à enrichir leurs bibliothèques numériques et à organiser avec elles une médiation de qualité au plus près des publics.

La réutilisation non commerciale des ressources numériques est favorisée par la BnF, qui s'appuie sur la mention légale et accompagne tous les documents d'une mention de source.

³ Pour plus d'information, consulter le mémoire de Maria-Livia Cadis : Améliorer la visibilité des bibliothèques numériques sur Internet : état des lieux et perspectives de la coopération numérique en France <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49092>

⁴ Sur les 3 828 répondants, 46% ont en effet déclaré avoir déjà consulté sur Gallica des documents numérisés par d'autres bibliothèques que la BnF, ce qui est un résultat remarquable compte tenu de la faiblesse volumétrique de l'offre actuelle.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- ▶ La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- ▶ La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Sur cette base, **plusieurs partenaires donnent aujourd'hui accès à des ensembles de documents sélectionnés dans Gallica : bibliothèques universitaires, bibliothèques territoriales, portails régionaux, bibliothèques spécialisées.** Les sélections sont soit thématiques, soit d'intérêt régional, soit par type de documents.

Ce dispositif peut tout à fait s'étendre, et en particulier dans le cadre du programme 14-18. Les ressources de la BnF ayant trait au premier conflit mondial, très nombreuses comme l'a montré l'exposé d'Arnaud Dhermy, peuvent facilement enrichir des sites ou portails, avec un environnement éditorial et scientifique qui donnent sens aux contenus sélectionnés, aux côtés des ressources numériques produites par l'institution partenaire elle-même.

En complément de cette réutilisation institutionnelle, sur des volumétries importantes, la BnF encourage la réutilisation individuelle des ressources et leur large dissémination. Pour ce faire elle met à disposition des internautes des outils de partage (permalien, vignette et lecteur exportables), qui permettent la diffusion des documents sur des blogs, forums ou des pages Facebook. **Dans le cadre du programme 14-18,** c'est assurément une opportunité intéressante puisque les documents de la BnF numérisés peuvent être partagés aisément au sein de nombreux cercles d'intérêt et sur les réseaux sociaux.

Une dernière information pour terminer : **les documents de Gallica seront prochainement consultables sur supports mobiles (l'Pad / l'Phone / tablettes), ce qui favorisera encore plus l'appropriation individuelle, mais permettra aussi la mise en relation, par exemple, de documents et de lieux lors de visites.**

Les perspectives que je viens de décrire nous amènent naturellement à aborder la question de la médiation des ressources numériques.

Médiation des ressources numériques

C'est le troisième grand enjeu. Dans un programme de numérisation sur la Grande Guerre, cette question doit même être au centre des préoccupations de chacun.

Aucun programme concerté de numérisation n'est susceptible, comme celui-ci, d'intéresser des publics aussi vastes et aussi variés : chercheurs, enseignants, étudiants et élèves, généalogistes, érudits, curieux, dans le cadre de recherche individuelles, mais aussi familiales ou associatives. Une palette de publics et d'usages très large, pour des usages savants et populaires.

La BnF travaille aujourd'hui à éditorialiser les contenus de Gallica, pour mieux « donner à voir » les ressources de Gallica et donner sens à la collection numérique.

Les ressources sur la Guerre de 14-18 seront donc mises en valeur au sein d'un ensemble documentaire éditorialisé. Un premier travail sera réalisé en 2012, mais l'élaboration de ce produit numérique continuera jusqu'en 2014, sans bien sûr cesser de la faire évoluer dans les années suivantes.

La médiation est l'affaire de tous, le propos étant de faire se rencontrer les documents numériques et les usagers, avec tous les accompagnements nécessaires pour répondre à tous les types d'utilisation possibles et à toutes les attentes. Je ne m'étendrai pas. Ceux qui ont eu la chance d'assister à la journée d'étude du 9 décembre organisée par le service de l'action pédagogique de la BnF sur le thème *Quelle(s) médiations (s) pour l'histoire ?* auront gardé à l'esprit les enjeux de la médiation de l'histoire et les multiples perspectives qui s'ouvrent⁵.

La vitalité **des forums sur 14-18** montre bien l'investissement des particuliers dans les échanges et débats autour de la Grande Guerre. Il y a, dans ces communautés d'intérêt, un large public très intéressé, utilisateur dynamique, passionné et averti des ressources sur 14-18, et notamment des documents numérisés.

⁵ <http://classes.bnf.fr/classes/pages/actes/9/programme.pdf>

Verra-t-on naître, autour la Grande guerre et à l'approche de la commémoration, une **communauté numérique, formées de divers cercles d'intérêt en partie superposables, nourrie par les ressources numériques que nous aurons produites**? Les bibliothèques et autres institutions documentaires et culturelles ont à se poser la question et à envisager d'ores et déjà les services adaptés qu'elles pourront apporter. Pour reprendre la belle conclusion d'Antoine Prost à son intervention du 9 décembre dernier : **Nous avons à « produire et jouer ensemble de belles partitions pour histoire et transmission »**⁶.

Conservation des ressources numériques

Le quatrième enjeu est celui de la conservation pérenne des ressources numériques produites. C'est une préoccupation relativement récente, mais dans la mesure où nous constituons ensemble un patrimoine pour les générations futures, la question de la conservation de celui-ci est centrale. Dans ce domaine, comme dans les autres, concertation et mutualisation sont de mise. Je n'ai pas le temps ici de développer.

J'ai souhaité vous présenter de manière synthétique les orientations de la BnF et le projet qui peut se construire en concertation autour le Grande Guerre. Il s'agit là des axes principaux, mais d'autres coopérations numériques peuvent émerger au fil du temps.

Pour terminer, je pense qu'il est nécessaire de préciser que les projets de numérisation (*Europeana Collections 14-18* et programme national) sont certes une des actions principales conduites par la BnF en vue de la commémoration du centenaire du premier conflit mondial, mais que les autres projets sont d'ores et déjà nombreux :

- Une **exposition** en 2014, coproduite avec le Ministère de la défense ;
- Des **actions et produits pédagogiques** ;
- La publication d'un **Guide des sources** sur la Guerre de 14-18, qui s'inscrit dans la démarche de publications de guides des sources recommandée par Joseph Zimet dans le rapport *Commémorer la Grande Guerre : propositions pour un centenaire international* qu'il a remis en septembre 2011 au Président de la République⁷ ;
- Une **collecte ciblée des sites Web**, destinée à capter le reflet de la commémoration sur Internet, en particulier à travers les sites, portails et forums⁸. Ce projet est susceptible d'être mené en concertation avec d'autres bibliothèques nationales européennes ;
- La **mise à jour du Catalogue général des manuscrits** des bibliothèques publiques françaises car, alors que le recensement des manuscrits détruits pendant la Seconde Guerre mondiale a été réalisé, celui des manuscrits qui ont disparu ou ont été endommagés durant la Première Guerre mondiale n'a jamais été réalisé ;
- La numérisation des archives de la Bibliothèque nationale de France se rapportant à la vie de l'établissement pendant la Grande Guerre.

⁶ <http://classes.bnf.fr/classes/pages/indped5.htm>

⁷ <http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/prefiguration-des-commemorations-du-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale>

⁸ http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/livre_presse_medias/a.archives_internet.html